

PREUX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Edition type (Quotidienne, Semi-quotidienne) and Price (Par an, payable d'avance, payable durant l'année).

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du journal.

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PREUX DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Six lignes, première insertion, etc.) and Price.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

SAMEDI, 2 AVRIL 1870.

La motion de M. Blake a soulevé une discussion des plus animées et amené une série de votes assez curieux à analyser.

À première vue, il est pour le moins singulier que ce soit l'opposition qui sollicite l'intervention du Parlement impérial dans nos affaires et qui la prie de restreindre le droit que nous avons de disposer comme bon nous semble des fonds publics.

Aussi Sir John A. Macdonald n'a-t-il pas manqué de profiter, avec son adresse ordinaire, de la faute commise par ses adversaires.

Cela dit, je vous prie de remarquer que le gallicanisme dont j'étais l'adversaire résolu et victorieux il y a vingt-cinq ans, n'avait de commun que le nom avec celui que vous reprochez à R. P. Grady.

Si les choses en étaient restées là, la déconvenue de l'opposition aurait été complète. La motion de M. Ollivier a un peu rétabli ses affaires.

Deux choses sont bien évidentes, d'abord qu'aucun de ceux qui veulent sérieusement le succès de la Confédération ne saurait sérieusement blâmer le gouvernement d'avoir fait des concessions financières pour ramener la Nouvelle-Ecosse; puis, que l'intérêt général exige que la chose ne se renouvelle pas en faveur des autres provinces qui ont accepté de bonne grâce l'ordre de choses actuel; sans cela ce serait toujours recommencer.

Le trésorier d'Ontario, M. Wood, ayant insinué qu'il craignait de voir la Province de Québec demander à son tour des secours, Sir George E. Carter a repoussé avec indignation l'insinuation.

D'un autre côté, M. Anglin a fait ressortir, sans le vouloir, la nécessité de poser une pareille règle, un pareil frein aux convoitises provinciales, en disant qu'il ne voterait pas en faveur de la motion, parce que le Nouveau-Brunswick a des réclamations à faire valoir.

Enfin, M. Wood ayant voulu pousser les choses à l'extrême et obtenir une sorte de vote de défiance, a essayé d'un échec bien mérité. Hier, la Chambre a repris la discussion sur le bill des banques.

À la séance du soir, un long débat a eu lieu à propos de la troisième lecture du bill amendant l'acte d'incorporation du Great Western.

La dernière lettre de M. de Montalembert.

Cette lettre a été adressée à un avocat qui avait cru devoir signaler à M. de Montalembert une contradiction entre ses anciens discours contre le gallicanisme et son adhésion aux protestations de M. l'abbé Grady.

Monsieur, Puisque vous avez la bonté de vous intéresser à mes discours d'autrefois comme à mes opinions d'aujourd'hui, peut-être n'ignorez-vous pas que je suis depuis plusieurs années en proie à un mal incurable, qui m'empêche d'écrire comme de marcher, et ne me laisse qu'à rares intervalles assez de loisir et de liberté d'esprit pour m'occuper des travaux ou des questions dont ma vie a été remplie.

Cela dit, je vous prie de remarquer que le gallicanisme dont j'étais l'adversaire résolu et victorieux il y a vingt-cinq ans, n'avait de commun que le nom avec celui que vous reprochez à R. P. Grady.

Si les choses en étaient restées là, la déconvenue de l'opposition aurait été complète. La motion de M. Ollivier a un peu rétabli ses affaires.

Deux choses sont bien évidentes, d'abord qu'aucun de ceux qui veulent sérieusement le succès de la Confédération ne saurait sérieusement blâmer le gouvernement d'avoir fait des concessions financières pour ramener la Nouvelle-Ecosse; puis, que l'intérêt général exige que la chose ne se renouvelle pas en faveur des autres provinces qui ont accepté de bonne grâce l'ordre de choses actuel; sans cela ce serait toujours recommencer.

Enfin, M. Wood ayant voulu pousser les choses à l'extrême et obtenir une sorte de vote de défiance, a essayé d'un échec bien mérité. Hier, la Chambre a repris la discussion sur le bill des banques.

À la séance du soir, un long débat a eu lieu à propos de la troisième lecture du bill amendant l'acte d'incorporation du Great Western.

Assurément, si quelqu'un voulait bien m'indiquer quelque chose à corriger ou à retrancher dans ce que j'ai pu dire à la tribune du Luxembourg ou à celle du palais Bourbon, et si je me sentais convaincu de mon tort, il ne m'en coûterait nullement de faire droit à sa réclamation, car quel est l'homme public à qui vingt-trois années d'expérience et de révolutions n'auraient pas appris quel est son tort?

et bien mort. Comment donc est-il ressuscité? Je n'hésite pas à répondre; par suite des encouragements prodigués, sous le pontificat de Pie IX, à des doctrines outrées et outrageantes pour le bon sens comme pour l'honneur du genre humain; doctrine dont on n'entrevoit pas même une ombre sous le royaume parlementaire.

Il manque donc à ce discours, comme à celui que j'ai prononcé à l'Assemblée nationale sur l'expédition romaine, des réserves essentielles contre le despotisme spirituel, contre la monarchie absolue que j'ai toujours détestée dans l'Etat, et qui ne m'inspire pas moins de répugnance dans l'Eglise.

Mais qu'est-ce qui pouvait nous faire soupçonner, en 1847, que le pontificat libéral de Pie IX, acclamé par tous les libéraux des deux mondes, deviendrait le pontificat représenté et personnifié par l'Univers et la Cité?

Si les choses en étaient restées là, la déconvenue de l'opposition aurait été complète. La motion de M. Ollivier a un peu rétabli ses affaires.

Deux choses sont bien évidentes, d'abord qu'aucun de ceux qui veulent sérieusement le succès de la Confédération ne saurait sérieusement blâmer le gouvernement d'avoir fait des concessions financières pour ramener la Nouvelle-Ecosse; puis, que l'intérêt général exige que la chose ne se renouvelle pas en faveur des autres provinces qui ont accepté de bonne grâce l'ordre de choses actuel; sans cela ce serait toujours recommencer.

Enfin, M. Wood ayant voulu pousser les choses à l'extrême et obtenir une sorte de vote de défiance, a essayé d'un échec bien mérité. Hier, la Chambre a repris la discussion sur le bill des banques.

Assurément, si quelqu'un voulait bien m'indiquer quelque chose à corriger ou à retrancher dans ce que j'ai pu dire à la tribune du Luxembourg ou à celle du palais Bourbon, et si je me sentais convaincu de mon tort, il ne m'en coûterait nullement de faire droit à sa réclamation, car quel est l'homme public à qui vingt-trois années d'expérience et de révolutions n'auraient pas appris quel est son tort?

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Je mériterais ainsi ma part, et c'est la seule ambition qui me reste, dans ces *litanies d'aujourd'hui*, journalièrement de *voies* contre mes illustres amis, par une prière trop nombreuse de ce pauvre clergé qui se prépare de si tristes destinées, et que j'ai autrefois aimé, défendu et honoré comme il ne l'avait encore été par personne dans la France moderne.

Fenilcton de L'ÉVÉNEMENT

DU 2 AVRIL 1870.

COMTE DE SOMBREUIL

PAR MADAME LA COMTESSE DASH.

(Suite.)

—Qu'il soit fait comme vous le désirez, ma chère enfant! dit le comte; aussi bien Dieu protégera notre défense, si nous avons près de nous un ange!

Et il l'embrassa tendrement sur le front. Cette effroyable époque de la révolution française fit écho de deuvements et des vertus inconnues jusque-là dans cette société si légère et si brillante. On ne soupçonnait pas la magnanimité de ces âmes entourées de poudre, de rubans et de dentelles. Elles se révélèrent dès que le malheur le frappa, semblables à ces chaux de race qui portent leur puissance aussi tôt qu'ils portent le feu.

La soirée toute entière se passa dans ces alternatives de crainte et d'attendrissement qui ne se développent que pendant les grandes crises de la vie. Il sembla qu'alors l'âme se dégage de ses liens terrestres et qu'elle communique directement au ciel. Quelque chose de divin se révèle à notre nature; nous nous oublions nous-mêmes pour ne songer qu'à ceux qui nous sont chers: c'est un rayon de la bonté

de Dieu qui descend dans notre cœur, et qui s'appelle de Dieu!

On se sépara un peu avant minuit. La duchesse se chargea de M. Kergariou, et voulut la reconduire chez lui. Le chevalier déclara qu'il ne quitterait pas Charles d'une minute, tant que le danger durerait.

—Mon oncle, dit-il à M. de Locmaria, vous savez bien qu'après Dieu, c'est lui et vous que je chéris sur la terre; vous n'avez pas besoin de moi; c'est donc près de lui que je resterai.

—Que la Providence vous garde, chevalier! faites ce que vous désirez!

—Oh! mon Dieu! s'écria Charles en regardant tout à tour Marie et son jeune ami, ne sont-ce pas deux anges venus du Paradis pour nous sauver?

M. de Lage sourit en saluant respectueusement la jeune fille. Il ajouta: —Je suis heureux, mademoiselle, que Charles nous associe dans la même intention.

—Chevalier, reprit M. de Sombreuil, vous resterez dans ma chambre sans moi. Mon père m'a donné pour cette nuit des ordres que je dois exécuter.

—Ne puis-je pas vous être utile?

—Non, mon ami; dormez dans votre belle innocence, avec votre tranquillité ordinaire; nous nous retrouverons après.

À minuit, tout se taisait dans l'hôtel. Le comte et les trois jeunes gens se retrouvaient dans la même salle qui les avait déjà réunis. Ils entrèrent en silence et d'un pas grave, car des choses bien solennelles allaient s'accomplir. Le gouverneur portait une lanterne dont la clarté douteuse éclairait seule cette scène.

—Vous allez être initiés aux mystères de ma charge, dit-il, et que Dieu maudisse celui de vous qui en abuserait! La nécessité me force à en venir à cette extrémité dangereuse avec d'autres que vous. Si je suis tué, mes fils, vous rendrez au roi le dépôt qu'il m'avait confié;

vous le lui rendrez intact, et vous lui direz que je suis mort pour le défendre. Vous remplirez cette mission, Stanislas, car vous êtes l'âme de notre nom, et c'est à vous que je la légue.

Stanislas baisa la main de son père. —J'ai bonne espérance; néanmoins il faut tout prévoir. Cette salle renferme une issue secrète, qui conduit, par un escalier, à des caves ignorées de tous. Nous allons y transporter les armes et les munitions que nous gardons dans cet hôtel, où tout appartient au roi, en nous réservant seulement ce qui sera nécessaire à notre usage. Vous savez où sont les poudres, vicomte; vous nous guideriez. Toute la nuit sans doute s'écoulera dans cette entreprise: il nous faut commencer.

En s'approchant de la boiserie, il mit le doigt sur un ornement de lambris.

—Avant d'ouvrir ce passage, renouvelez ici le serment que je vous ai demandé ce matin. Vous ne révélez à qui que ce soit ce que vous allez apprendre; vous résisterez aux prières, aux persécutions; vous resterez immobiles devant les supplices; et si votre courage vient à faillir, si vous succomez en face du danger, vous accepterez la malédiction de Dieu et la mienne.

—Nous le jurons!" répondirent-ils en élevant le bras.

Rien ne peut rendre la majesté de ce tableau. Ce vieillard, noble et imposant, parlant au nom de la religion et de l'honneur; ces jeunes hommes brûlant d'enthousiasme et prêts de respect; cette salle déserte et sombre, dont une faible lueur faisait ressortir l'obscurité, tout inspirait à l'âme une sorte de recueillement involontaire. Il fallait ou prier, ou s'animer de la même exaltation qu'eux.

M. de Sombreuil fit glisser une coulisse, et le panneau s'ouvrit.

—Vous le voyez, dit-il, il est impossible de deviner cette cachette: elle est construite dans le but de fournir au gouverneur de cet hôtel des

armes occultes pour défendre la place. Chacun d'eux en a eu connaissance; mais jusqu'ici personne n'en a fait usage.

—Il commençaient alors la tâche qui leur était imposée, après quelques heures d'un rude travail, ils eurent entassés dans les caves les armes et les munitions. Le passage se referma.

—Vicomte, vous répandez parmi les invalides le bruit d'un ordre qui a démultiplié cette nuit notre arsenal. Il n'en demanderait pas davantage. Vous consignez même les officiers, vous tiendrez, sans affectation, les portes et les grilles prêtes à se fermer au moindre bruit, et vous ne me laisserez pas ignorer la plus petite circonstance. Charles, Stanislas, allez vous reposer, mes enfants, et que Dieu vous garde!

Le vicomte et M. de Sombreuil échangeèrent un salut froid et se séparèrent. Aussitôt que les deux frères se trouvèrent seuls:

—Je ne sais plus, où je me mets de cet homme, dit Charles, il a le regard faux.

—Cet homme, Charles! cet homme, je le hais de toute ma puissance! Avec vous entendu à table avec quelle insolence il a répété que Mme de Fécand recevait tout le monde, lorsqu'il savait que je m'étais présenté, moi, et qu'on m'avait refusé la permission de la voir? Oh! sans mon père, et sans vous, j'eul sans doute mon sang et votre visage, et j'aurais été heureux de me venger ensuite dans son sang! Ma mère, la duchesse a pourtant fait un mensonge, afin de me calmer!

—Mon père a en lui une confiance aveugle. —C'est un hypocrite, vous dis-je! Il nous hait. Il nous hait, parce que la duchesse vous aime, parce que sa sœur m'aime; il nous hait, parce qu'il est envieux de votre position, de votre beauté peut-être. Il y aura ici quelque malheur par sa faute; mais alors aussi, malheur à lui!

Comme il finissait ces mots prononcés à voix basse, mais avec toute l'énergie d'une âme

fortement trempée, ils aperçurent un homme en uniforme de soldat, qui traversait avec précaution le corridor, portant une lanterne, et parussent venir du côté de la salle des armes.

—Oh! mon Dieu! s'écria Stanislas, aurions-nous donc été suivis!

—Avant d'aller plus loin, je crois qu'il est indigne de jeter un coup d'œil en arrière et de faire connaître au lecteur les personnages de ce roman pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Les événements se pressaient de telle sorte, qu'il serait difficile de les interrompre lorsque nous serons tout à fait au milieu d'eux. Ce récit est d'une exactitude complète. Des rai ons qu'on appréciera facilement m'ont été données à changer les noms et la position de quelques uns de mes héros. Il y a des convenances et des égards qui ne doivent jamais se mettre en oubli; et le respect de la douleur est de ce nombre.

Le comte Viriot de Sombreuil, gouverneur des Invalides, lieutenant général des armées du roi, avait à cette époque bien près de quatre-vingt ans. C'était un homme d'une capacité et d'une conduite exemplaire. Il avait perdu sa femme, beaucoup plus jeune que lui, et s'occupait de ses trois enfants avec une sollicitude ardente: aussi en était-il chéri. Ils se formaient près de lui aux vertus dont il leur montrait l'exemple; et ses sages enseignements, tombés sur des terrains fertiles, mais de différentes natures, devaient porter des fruits pour l'honneur de son nom et celui de son pays.

L'ainé de ses fils, Stanislas de Sombreuil, avait alors vingt-sept ans. Il était comme sa mère, plutôt agréable, distingué, gracieux, que régulièrement beau. Sa taille peu élevée, ses manières

élégantes, lui donnaient quelque chose de féminin. Cependant son caractère impétueux, indomptable, je dirai presque, avait bien de la peine à se plier sous la volonté de son père, et il se révoltait quelquefois involontairement contre le joug imposé à sa jeunesse par une sévère inflexibilité. Son imagination brillante l'emportait loin de notre vie commune. Il rêvait la gloire, les dangers, le dévouement, l'amour; il ne croyait pas au mal, parce qu'il était incapable d'en faire.

Il rencontra chez la duchesse d'Éponnes une jeune femme, la sœur du vicomte de Sorey, mariée au marquis de Fécand. Sa beauté, sa candeur, la mélancolie qui couvrait ses traits, l'intéressèrent tout d'abord. Il se rapprocha d'elle, sans autre motif qu'un attrait invincible. M. de Fécand s'alarmait de cette intimité; le vicomte adopta ses raisons et se communiqua à son général, qui lui rendit à Stanislas. De ce jour, celui-ci aimait Fécand d'une passion profonde, brûlante, exaltée jusqu'à la folie; il parvint à la voir, malgré les présentations prises pour l'en empêcher, et bientôt elle partagea son amour.

Mlle de Sorey, belle et charmante jeune fille, avait épousé, par obéissance, le marquis de Fécand, homme dur et sans esprit, qui s'était épris d'elle, et l'avait demandée en mariage. Elle ne possédait rien; il avait une brillante fortune; ses parents la vendirent, car de tout temps l'argent a été une puissance. Le marquis amena sa femme à Paris. Il l'accabla de mauvais traitements auxquels elle résista avec l'énergie de son caractère. Jaloux, brutal, emporté, il rendait sa vie la plus malheureuse possible. Elle ne s'en plaignait qu'à son frère, car elle croyait trouver en lui un protecteur. Il se mit au contraire dans la parti de M. de Fécand. Il exigea de sa sœur qu'elle se contraignit, qu'elle achetât à tous les yeux les chaînes dont elle était abreuvée, et lui accorda tout au plus une pitié stérile.

abattu, et ne parlait presque pas. Lundi soir vers six heures, ils avaient fini de lui recueillir la jambe; il perdait toujours du sang par sa blessure, et Madame Crépeau avait cru devoir la lui recueillir. Après cela, il fut très agité, et n'avait pas connaissance. Il avait l'air charivé. Le dimanche soir, le Dr. Demers, étant dans la paroisse, le défunt demanda à le voir, et lui demanda des prises pour le faire reposer. Nous avons reçu les prises lundi après-midi, je pense qu'il y en avait quatre; elles étaient couleur de canelle. Les deux poudres qui me sont montées paraissent être deux des quatre que le docteur Demers nous a envoyées pour le défunt. Le lundi soir, vers sept heures, le défunt était sans connaissance, et très agité, accablé, les yeux presque toujours ouverts. Il était sept heures, lorsque je lui ai fait prendre une des poudres du docteur Demers. A peu près une demi-heure après l'avoir prise, le défunt s'est endormi d'un sommeil tranquille. Vers neuf heures je l'ai réveillé pour lui faire prendre quelque nourriture. Il s'est réveillé facilement. Il s'est endormi aussitôt après avoir pris la nourriture. Je me suis couché, et vers une heure je me suis réveillé. Il dormait alors comme quand je l'avais laissé d'un bon sommeil, avec une respiration ordinaire, respirant aussi souvent qu'un autre. Je l'ai réveillé souvent durant le reste de la nuit. Il se réveillait facilement; il avait sa connaissance comme il faut. Il était porté à se redormir de suite. Jusqu'à midi il se réveillait facilement. Alors, on s'est aperçu qu'il était plus porté à rester endormi. Vers trois heures il avait de la difficulté à se réveiller. J'ai envoyé chercher le Dr. Demers qui arriva vers trois heures. Il lui fit prendre quelques gouttes de liqueur pour le purger. Ce remède ne fit pas effet. Il a tiré ses eaux. Le Dr. est resté trois-quarts d'heure. Le défunt était endormi, et le docteur a essayé de le réveiller en lui parlant. Il ne réussissait pas à le réveiller. Après trois heures, il n'a plus recouvré connaissance. Il est mort mardi soir.

dis que le défunt souffrait beaucoup, il ne me dit rien, mais pencha la tête. Je suis certain que les poudres ont été prises dans une fiole qui pouvait contenir un demi ar. Cette fiole n'était pas tout à fait à moitié remplie de cette substance, le docteur en pris avec la lame du couteau et, sans peser, en fit cinq poudres. Il en prit cinq fois pour en faire cinq poudres. J'ai vu le défunt lundi matin vers huit heures; il avait bonne connaissance. Vers dix heures et demie, il était encore en bonne connaissance. Je l'ai vu ensuite, vers deux heures après midi, encore en bonne connaissance; vers deux heures, je suis allé chercher Madame Crépeau qui lui avait cilié la jambe. Je suis venu avec Madame Crépeau vers cinq heures, alors j'ai trouvé le défunt en bonne connaissance. Entre huit heures et dix heures et demie, je lui ai fait prendre une des poudres que le docteur Demers m'avait données pour lui. Il était alors dans de grandes souffrances. Il m'a dit qu'il souffrait beaucoup. Il me répondait facilement quand je lui parlais. Il n'avait pas l'air endormi et avait pleine connaissance, et c'est parce qu'il me disait qu'il souffrait beaucoup, que je lui ai fait prendre cette poudre. Je lui ai fait prendre une cuillerée avec de la tisane. A peu près dix minutes ou un quart d'heure après, il s'est endormi d'un sommeil paisible; je suis resté jusque vers dix heures. Il dormait encore lorsque je suis parti, il ne s'était pas réveillé dans l'intervalle. Je l'ai vu ensuite le mardi matin vers huit heures et demie. Il dormait. On le réveillait en l'appelant, et quelque fois il fallait l'appeler plusieurs fois pour le réveiller. Il se redormait aussitôt. Je suis resté avec lui alors jusqu'à vers onze heures. Il a continué dans le même état tout ce temps. Je l'ai vu ensuite vers six heures et demie mardi soir. Il paraissait bien faible, il dormait et on ne pouvait plus le réveiller. Je suis resté jusqu'à sept heures et dix minutes. Il baissait toujours. Je ne l'ai pas vu après ce temps. Je suis revenu chez le défunt ce soir là; vers dix heures et quart le défunt était mort. Je crois que c'est vers dix heures et demie du matin, mardi, que j'ai pu réveiller le défunt pour la dernière fois.

Lundi, vers cinq heures, Madame Crépeau a défilé et recilié la jambe du défunt. Le défunt a souffert beaucoup pendant cette opération. J'ai vu la jambe du défunt avant que Madame Crépeau l'ait défilée pour la recilier. Les cillises n'étaient pas très serrées; on pouvait mettre les doigts sous le bout des cillises; après que les cillises furent posées par Madame Crépeau, j'ai remarqué qu'elles étaient à peu près comme avant, sinon un peu moins serrées. Les poudres me paraissent du même volume. (A continuer.)

Le marquis de Fécand, député de la noblesse aux états généraux, adopta l'opinion révolutionnaire, et se jeta à corps perdu à la suite de Mirabeau, qui l'accueillit comme son instrument. Sa nature envenimée et mauvaise lui fit voir avec un secret plaisir la chute de la cour et des courtisans. Il se trouvait naturellement placé aux premiers rangs, lorsqu'on eut détruit les grands seigneurs et le monarque; et il alla plus loin que les autres en démocratie, selon la coutume étroite, qui prennent toujours à côté de la bonne voie, et exagèrent même les vices. Mme de Fécand recontra Stanislas au moment où elle désespérait de la Providence et où elle allait s'abandonner au désespoir. Il lui apparut comme un ange sauveur, lui qui comprenait ses larmes, lui qui devinait si vite les mots qui les arrêtaient. Toutes les entraves apportées à leur mutuelle passion augmentèrent la violence; plus on voulait les séparer, plus leurs cœurs se réunirent. Ils ne se voyaient pas, mais ils trouvaient le moyen de se rappeler chaque jour l'un à l'autre. C'étaient des riens des fleurs, un sourire en passant, un regard à travers un rideau, un mot lancé à la hâte. Ces riens leur apportaient un immense bonheur par la certitude d'être occupés sans cesse de la même pensée. Voilà l'amour vrai, il se contente d'une légère preuve, parce qu'il croit en lui-même; celui qui trompe craint d'être trompé; et lors même qu'il a tout obtenu, il doute encore. La foi est la vertu des nobles cœurs. Chaque jour Stanislas errait autour de la maison habitée par le marquis et essayait de l'apercevoir, et s'en allait joyeux lorsqu'il y était parvenu. Il reçut un matin une lettre où elle le conjurait de tout mettre en œuvre pour parvenir jusqu'à elle; elle se mourait si elle ne le voyait plus; après une scène horrible avec son mari, elle ne se sentait plus la force de vivre. Il se présenta chez elle quatre jours de suite sans y être reçu. Il ne se rebuta pas, espérant tout

jours que le hasard seul causait cette impossibilité. Ce fut après une de ces tentatives infructueuses, qu'il eut à se défendre contre des assassins; il ne put croire à une participation étrangère dont Charles ne doutait pas. Le jour où commença cette histoire, il avait été de nouveau chez la marquise; on a vu l'inutilité de sa démarche. De là sa colère contre le vicomte, la rage de vengeance et la douleur qui brisaient son âme. Il ne voyait pas le terme à ce supplice, et il demandait aux désastres politiques une distraction contre le malheur. Charles de Sombreuil, le principal héros de ce livre, venait d'entrer dans sa vingt et unième année. Beau comme Antinoüs, aussi remarquable par ses talents que par son noble caractère, il fit la plus grande sensation lorsqu'il parut à la cour et dans le monde. Les succès les plus flatteurs entourèrent son adolescence; il les dépassa tous. Il fallait à cette grande âme un plus vaste théâtre pour se développer, et les sentiments légers ne pouvaient approcher d'elle. M. de Sombreuil, calme et froid au premier abord, avait dans le regard une flamme pénétrante et communicative, sa physionomie inspirait la confiance, car une loyauté franche et sans reproche se peignait sur tous ses traits. Dieu l'avait créé pour la destinée qu'il a remplie; il possédait à la fois les qualités du cœur et celles de l'intelligence. Il s'oubliait toujours ou s'effaçait devant les autres, et la modestie de sa vanité était aussi réelle que celle de son visage. Le comte de Sombreuil avait entretenu des relations intimes avec deux de ses anciens canaux de guerre, le duc d'Épouettes et le vicomte de Sorcy, père de celui dont j'ai parlé jusqu'ici. Les trois vieillards, liés depuis leur enfance, ne s'étaient jamais séparés; ils avaient bravé les mêmes périls, partagé les mêmes plaisirs. Dans un combat, le vicomte sauva la vie à M. d'Épouettes, et celui-ci ne voulut plus se séparer de y être reçu. Il ne se rebuta pas, espérant tout

—Et qui vous apprécie mieux que moi, mon cher cousin? —Oui, mon enfant, vous êtes seule en ce monde; vous n'avez d'autre avenir que celui que je dois vous créer. Je vous donnerai une dot; mais j'ai des neveux, et je n'oserai pas les déshériter pour vous; et je ne voudrais pas que votre renommée en pourrait souffrir. Si vous devenez duchesse d'Épouettes, cela est tout simple. Je ne vous gênerai pas longtemps et lorsque je n'y serai plus, avec votre titre et mon héritage, vous choisirez qui vous plaira. D'ici à ce moment, nos relations seront les mêmes. Je ne sais plus ce que c'est que l'amour, je n'en exigerai jamais de vous; après comme avant, vous serez ma fille: ce vous convient-il? —J'accepte, répondit-elle en lui tendant la main, à une seule condition: c'est que messieurs vos neveux n'aient point à souffrir de ce mariage, que vous leur conserviez leurs droits; je n'en retiens qu'un seul, celui de vous dévouer ma vie et de me prodiguer tous les soins que votre position réclame. A mon tour je vous demanderai: Cela vous convient-il? —Vous êtes un ange! et je voudrais être roi, afin de vous offrir ma couronne. Un mois après étaient mariés. La jeune duchesse fut présentée à Versailles; elle obtint tous les suffrages, car on ne pouvait être spirituelle et plus séduisante. L'ancien ne lui tourna pas la tête. Elle exigea de son mari qu'il la reconduirait au château d'Épouettes, ou elle avait vécu jusqu'à ce temps avec sa gouvernante. —Monsieur, lui dit-elle, vous n'aimez plus le monde, et moi, je ne l'aime pas encore: pour quoi donc éveiller chez moi un goût que vous n'avez plus? Je n'ai pas assez d'amour propre pour me croire invulnérable aux dangers qu'on m'y recontra, le moindre est la colonnie, et je ne veux pas qu'une souillure s'attache à ce nom que j'ai reçu de vous. Restons dans nos terres; nous y sommes heureux, et nous en faisons beaucoup; n'est-ce pas la plus enviable de toutes les destinées? Le vicomte ne put se soustraire à cette raison précoce, et il accepta la proposition de Gabrielle. Ils vécurent de la sorte quelques années recevant leurs amis, tenant un grand état, et ne laissant pas la moindre prise à la médisance. Le vicomte de Sorcy présentait sa fille à M. d'Épouettes, et ce jeune homme le séduisit comme il avait déjà séduit M. de Sombreuil. Il s'empara de l'esprit du duc par une adroite flatterie, dignité sous un masque de timidité et de défiance de lui-même. Il devint passionnément épris de la duchesse; et par un calcul hardi, eut son mari même qu'il choisit pour confident. Il exalta sans cesse au vieillard son amour respectueux et enthousiaste; il lui répéta à chaque instant qu'il mourait plutôt que de laisser deviner à Gabrielle l'amour dont il était épris, et lui donna de la sorte un tel opinion de sa vertu et de son cœur, que le duc résolut de récompenser d'un seul coup ces deux êtres si parfaits, que le hasard avait réunis. Me d'Épouettes ne connaissait intimement que M. de Sorcy; excepté lui, tous les hommes qu'elle recevait avaient l'âge de son mari, sans ses agréments. Instinctivement la jeunesse se rapproche. Le duc l'interrogea et lui dans sa préférence, sinon une affection, du moins une défiance pour son protégé; il ne lui en fallut pas davantage. Le souvenir du service qu'il devait au père, son estime pour le fils, lui dictèrent un testament par lequel la duchesse était prise d'Épouettes. M. de Sorcy, sans cependant en faire une condition. En cas de refus, elle devait lui remettre une somme assez considérable comme dédommagement. Ce legs, dicté par la reconnaissance, ne diminuait que faiblement la part de Mme d'Épouettes, et était pris presque en entier sur celle de ses neveux. Peu de temps après ce testament, ignoré de

Le duc d'Épouettes avait sous sa tutelle une jeune cousine, orpheline, qui aimait comme son enfant, et dont il prenait les soins les plus tendres. Sans aucune fortune, sans protecteur, elle lui avait avoué un attachement extrême; et comme il n'était pas de plus aimable vieillard, ils passaient leur vie ensemble, sans le moindre ennui pour la jeune fille. Un jour qu'il la regardait, faisant des nœuds de ses doigts défilés, pendant qu'il lui racontait le vieux temps de Louis XIV, qu'il tenait de monsieur son père, il s'interrompit tout à coup, et lui dit: —Gabrielle, seriez-vous bien aise d'être mariée? —Mon Dieu! monsieur répondit-elle fort simplement, je n'y ai jamais songé. —Et comment voudriez-vous que fut votre mari? —Comme il vous plaira de me l'offrir, mon bon tuteur. —Ainsi vous n'avez pas, comme cela est à votre âge, quelque chimère, quelque beau jeune homme que vous rêvez la nuit et que vous cherchez le jour? —Je n'ai pas la moindre chimère, monsieur; ma vie est si douce et si heureuse que je ne pense pas à m'occuper d'un autre. —Et si on vous mariait sans y rien changer du tout, en y ajoutant seulement une immense fortune et un titre de duchesse? —Ce serait pour moi un grand bonheur et un honneur infini. —Quoi! à seize ans, que vous avez, vous n'auriez pas peur d'un vieillard de mon âge, par exemple qui continuerait d'être votre père, pour la seule joie de vous faire porter son nom et de vous laisser ses richesses? —La jeune fille le regarda un instant en silence; puis elle lui dit avec un fin sourire: —Vraiment, monsieur le duc, est-ce que vous me demandez en mariage? —Si j'étais très sûr d'être apprécié par vous je me donnerais ce ridicule.

—Et qui vous apprécie mieux que moi, mon cher cousin? —Oui, mon enfant, vous êtes seule en ce monde; vous n'avez d'autre avenir que celui que je dois vous créer. Je vous donnerai une dot; mais j'ai des neveux, et je n'oserai pas les déshériter pour vous; et je ne voudrais pas que votre renommée en pourrait souffrir. Si vous devenez duchesse d'Épouettes, cela est tout simple. Je ne vous gênerai pas longtemps et lorsque je n'y serai plus, avec votre titre et mon héritage, vous choisirez qui vous plaira. D'ici à ce moment, nos relations seront les mêmes. Je ne sais plus ce que c'est que l'amour, je n'en exigerai jamais de vous; après comme avant, vous serez ma fille: ce vous convient-il? —J'accepte, répondit-elle en lui tendant la main, à une seule condition: c'est que messieurs vos neveux n'aient point à souffrir de ce mariage, que vous leur conserviez leurs droits; je n'en retiens qu'un seul, celui de vous dévouer ma vie et de me prodiguer tous les soins que votre position réclame. A mon tour je vous demanderai: Cela vous convient-il? —Vous êtes un ange! et je voudrais être roi, afin de vous offrir ma couronne. Un mois après étaient mariés. La jeune duchesse fut présentée à Versailles; elle obtint tous les suffrages, car on ne pouvait être spirituelle et plus séduisante. L'ancien ne lui tourna pas la tête. Elle exigea de son mari qu'il la reconduirait au château d'Épouettes, ou elle avait vécu jusqu'à ce temps avec sa gouvernante. —Monsieur, lui dit-elle, vous n'aimez plus le monde, et moi, je ne l'aime pas encore: pour quoi donc éveiller chez moi un goût que vous n'avez plus? Je n'ai pas assez d'amour propre pour me croire invulnérable aux dangers qu'on m'y recontra, le moindre est la colonnie, et je ne veux pas qu'une souillure s'attache à ce nom que j'ai reçu de vous. Restons dans nos terres; nous y sommes heureux, et nous en faisons beaucoup; n'est-ce pas la plus enviable de toutes les destinées? Le vicomte ne put se soustraire à cette raison précoce, et il accepta la proposition de Gabrielle. Ils vécurent de la sorte quelques années recevant leurs amis, tenant un grand état, et ne laissant pas la moindre prise à la médisance. Le vicomte de Sorcy présentait sa fille à M. d'Épouettes, et ce jeune homme le séduisit comme il avait déjà séduit M. de Sombreuil. Il s'empara de l'esprit du duc par une adroite flatterie, dignité sous un masque de timidité et de défiance de lui-même. Il devint passionnément épris de la duchesse; et par un calcul hardi, eut son mari même qu'il choisit pour confident. Il exalta sans cesse au vieillard son amour respectueux et enthousiaste; il lui répéta à chaque instant qu'il mourait plutôt que de laisser deviner à Gabrielle l'amour dont il était épris, et lui donna de la sorte un tel opinion de sa vertu et de son cœur, que le duc résolut de récompenser d'un seul coup ces deux êtres si parfaits, que le hasard avait réunis. Me d'Épouettes ne connaissait intimement que M. de Sorcy; excepté lui, tous les hommes qu'elle recevait avaient l'âge de son mari, sans ses agréments. Instinctivement la jeunesse se rapproche. Le duc l'interrogea et lui dans sa préférence, sinon une affection, du moins une défiance pour son protégé; il ne lui en fallut pas davantage. Le souvenir du service qu'il devait au père, son estime pour le fils, lui dictèrent un testament par lequel la duchesse était prise d'Épouettes. M. de Sorcy, sans cependant en faire une condition. En cas de refus, elle devait lui remettre une somme assez considérable comme dédommagement. Ce legs, dicté par la reconnaissance, ne diminuait que faiblement la part de Mme d'Épouettes, et était pris presque en entier sur celle de ses neveux. Peu de temps après ce testament, ignoré de

—Et qui vous apprécie mieux que moi, mon cher cousin? —Oui, mon enfant, vous êtes seule en ce monde; vous n'avez d'autre avenir que celui que je dois vous créer. Je vous donnerai une dot; mais j'ai des neveux, et je n'oserai pas les déshériter pour vous; et je ne voudrais pas que votre renommée en pourrait souffrir. Si vous devenez duchesse d'Épouettes, cela est tout simple. Je ne vous gênerai pas longtemps et lorsque je n'y serai plus, avec votre titre et mon héritage, vous choisirez qui vous plaira. D'ici à ce moment, nos relations seront les mêmes. Je ne sais plus ce que c'est que l'amour, je n'en exigerai jamais de vous; après comme avant, vous serez ma fille: ce vous convient-il? —J'accepte, répondit-elle en lui tendant la main, à une seule condition: c'est que messieurs vos neveux n'aient point à souffrir de ce mariage, que vous leur conserviez leurs droits; je n'en retiens qu'un seul, celui de vous dévouer ma vie et de me prodiguer tous les soins que votre position réclame. A mon tour je vous demanderai: Cela vous convient-il? —Vous êtes un ange! et je voudrais être roi, afin de vous offrir ma couronne. Un mois après étaient mariés. La jeune duchesse fut présentée à Versailles; elle obtint tous les suffrages, car on ne pouvait être spirituelle et plus séduisante. L'ancien ne lui tourna pas la tête. Elle exigea de son mari qu'il la reconduirait au château d'Épouettes, ou elle avait vécu jusqu'à ce temps avec sa gouvernante. —Monsieur, lui dit-elle, vous n'aimez plus le monde, et moi, je ne l'aime pas encore: pour quoi donc éveiller chez moi un goût que vous n'avez plus? Je n'ai pas assez d'amour propre pour me croire invulnérable aux dangers qu'on m'y recontra, le moindre est la colonnie, et je ne veux pas qu'une souillure s'attache à ce nom que j'ai reçu de vous. Restons dans nos terres; nous y sommes heureux, et nous en faisons beaucoup; n'est-ce pas la plus enviable de toutes les destinées? Le vicomte ne put se soustraire à cette raison précoce, et il accepta la proposition de Gabrielle. Ils vécurent de la sorte quelques années recevant leurs amis, tenant un grand état, et ne laissant pas la moindre prise à la médisance. Le vicomte de Sorcy présentait sa fille à M. d'Épouettes, et ce jeune homme le séduisit comme il avait déjà séduit M. de Sombreuil. Il s'empara de l'esprit du duc par une adroite flatterie, dignité sous un masque de timidité et de défiance de lui-même. Il devint passionnément épris de la duchesse; et par un calcul hardi, eut son mari même qu'il choisit pour confident. Il exalta sans cesse au vieillard son amour respectueux et enthousiaste; il lui répéta à chaque instant qu'il mourait plutôt que de laisser deviner à Gabrielle l'amour dont il était épris, et lui donna de la sorte un tel opinion de sa vertu et de son cœur, que le duc résolut de récompenser d'un seul coup ces deux êtres si parfaits, que le hasard avait réunis. Me d'Épouettes ne connaissait intimement que M. de Sorcy; excepté lui, tous les hommes qu'elle recevait avaient l'âge de son mari, sans ses agréments. Instinctivement la jeunesse se rapproche. Le duc l'interrogea et lui dans sa préférence, sinon une affection, du moins une défiance pour son protégé; il ne lui en fallut pas davantage. Le souvenir du service qu'il devait au père, son estime pour le fils, lui dictèrent un testament par lequel la duchesse était prise d'Épouettes. M. de Sorcy, sans cependant en faire une condition. En cas de refus, elle devait lui remettre une somme assez considérable comme dédommagement. Ce legs, dicté par la reconnaissance, ne diminuait que faiblement la part de Mme d'Épouettes, et était pris presque en entier sur celle de ses neveux. Peu de temps après ce testament, ignoré de

—Et qui vous apprécie mieux que moi, mon cher cousin? —Oui, mon enfant, vous êtes seule en ce monde; vous n'avez d'autre avenir que celui que je dois vous créer. Je vous donnerai une dot; mais j'ai des neveux, et je n'oserai pas les déshériter pour vous; et je ne voudrais pas que votre renommée en pourrait souffrir. Si vous devenez duchesse d'Épouettes, cela est tout simple. Je ne vous gênerai pas longtemps et lorsque je n'y serai plus, avec votre titre et mon héritage, vous choisirez qui vous plaira. D'ici à ce moment, nos relations seront les mêmes. Je ne sais plus ce que c'est que l'amour, je n'en exigerai jamais de vous; après comme avant, vous serez ma fille: ce vous convient-il? —J'accepte, répondit-elle en lui tendant la main, à une seule condition: c'est que messieurs vos neveux n'aient point à souffrir de ce mariage, que vous leur conserviez leurs droits; je n'en retiens qu'un seul, celui de vous dévouer ma vie et de me prodiguer tous les soins que votre position réclame. A mon tour je vous demanderai: Cela vous convient-il? —Vous êtes un ange! et je voudrais être roi, afin de vous offrir ma couronne. Un mois après étaient mariés. La jeune duchesse fut présentée à Versailles; elle obtint tous les suffrages, car on ne pouvait être spirituelle et plus séduisante. L'ancien ne lui tourna pas la tête. Elle exigea de son mari qu'il la reconduirait au château d'Épouettes, ou elle avait vécu jusqu'à ce temps avec sa gouvernante. —Monsieur, lui dit-elle, vous n'aimez plus le monde, et moi, je ne l'aime pas encore: pour quoi donc éveiller chez moi un goût que vous n'avez plus? Je n'ai pas assez d'amour propre pour me croire invulnérable aux dangers qu'on m'y recontra, le moindre est la colonnie, et je ne veux pas qu'une souillure s'attache à ce nom que j'ai reçu de vous. Restons dans nos terres; nous y sommes heureux, et nous en faisons beaucoup; n'est-ce pas la plus enviable de toutes les destinées? Le vicomte ne put se soustraire à cette raison précoce, et il accepta la proposition de Gabrielle. Ils vécurent de la sorte quelques années recevant leurs amis, tenant un grand état, et ne laissant pas la moindre prise à la médisance. Le vicomte de Sorcy présentait sa fille à M. d'Épouettes, et ce jeune homme le séduisit comme il avait déjà séduit M. de Sombreuil. Il s'empara de l'esprit du duc par une adroite flatterie, dignité sous un masque de timidité et de défiance de lui-même. Il devint passionnément épris de la duchesse; et par un calcul hardi, eut son mari même qu'il choisit pour confident. Il exalta sans cesse au vieillard son amour respectueux et enthousiaste; il lui répéta à chaque instant qu'il mourait plutôt que de laisser deviner à Gabrielle l'amour dont il était épris, et lui donna de la sorte un tel opinion de sa vertu et de son cœur, que le duc résolut de récompenser d'un seul coup ces deux êtres si parfaits, que le hasard avait réunis. Me d'Épouettes ne connaissait intimement que M. de Sorcy; excepté lui, tous les hommes qu'elle recevait avaient l'âge de son mari, sans ses agréments. Instinctivement la jeunesse se rapproche. Le duc l'interrogea et lui dans sa préférence, sinon une affection, du moins une défiance pour son protégé; il ne lui en fallut pas davantage. Le souvenir du service qu'il devait au père, son estime pour le fils, lui dictèrent un testament par lequel la duchesse était prise d'Épouettes. M. de Sorcy, sans cependant en faire une condition. En cas de refus, elle devait lui remettre une somme assez considérable comme dédommagement. Ce legs, dicté par la reconnaissance, ne diminuait que faiblement la part de Mme d'Épouettes, et était pris presque en entier sur celle de ses neveux. Peu de temps après ce testament, ignoré de

—Et qui vous apprécie mieux que moi, mon cher cousin? —Oui, mon enfant, vous êtes seule en ce monde; vous n'avez d'autre avenir que celui que je dois vous créer. Je vous donnerai une dot; mais j'ai des neveux, et je n'oserai pas les déshériter pour vous; et je ne voudrais pas que votre renommée en pourrait souffrir. Si vous devenez duchesse d'Épouettes, cela est tout simple. Je ne vous gênerai pas longtemps et lorsque je n'y serai plus, avec votre titre et mon héritage, vous choisirez qui vous plaira. D'ici à ce moment, nos relations seront les mêmes. Je ne sais plus ce que c'est que l'amour, je n'en exigerai jamais de vous; après comme avant, vous serez ma fille: ce vous convient-il? —J'accepte, répondit-elle en lui tendant la main, à une seule condition: c'est que messieurs vos neveux n'aient point à souffrir de ce mariage, que vous leur conserviez leurs droits; je n'en retiens qu'un seul, celui de vous dévouer ma vie et de me prodiguer tous les soins que votre position réclame. A mon tour je vous demanderai: Cela vous convient-il? —Vous êtes un ange! et je voudrais être roi, afin de vous offrir ma couronne. Un mois après étaient mariés. La jeune duchesse fut présentée à Versailles; elle obtint tous les suffrages, car on ne pouvait être spirituelle et plus séduisante. L'ancien ne lui tourna pas la tête. Elle exigea de son mari qu'il la reconduirait au château d'Épouettes, ou elle avait vécu jusqu'à ce temps avec sa gouvernante. —Monsieur, lui dit-elle, vous n'aimez plus le monde, et moi, je ne l'aime pas encore: pour quoi donc éveiller chez moi un goût que vous n'avez plus? Je n'ai pas assez d'amour propre pour me croire invulnérable aux dangers qu'on m'y recontra, le moindre est la colonnie, et je ne veux pas qu'une souillure s'attache à ce nom que j'ai reçu de vous. Restons dans nos terres; nous y sommes heureux, et nous en faisons beaucoup; n'est-ce pas la plus enviable de toutes les destinées? Le vicomte ne put se soustraire à cette raison précoce, et il accepta la proposition de Gabrielle. Ils vécurent de la sorte quelques années recevant leurs amis, tenant un grand état, et ne laissant pas la moindre prise à la médisance. Le vicomte de Sorcy présentait sa fille à M. d'Épouettes, et ce jeune homme le séduisit comme il avait déjà séduit M. de Sombreuil. Il s'empara de l'esprit du duc par une adroite flatterie, dignité sous un masque de timidité et de défiance de lui-même. Il devint passionnément épris de la duchesse; et par un calcul hardi, eut son mari même qu'il choisit pour confident. Il exalta sans cesse au vieillard son amour respectueux et enthousiaste; il lui répéta à chaque instant qu'il mourait plutôt que de laisser deviner à Gabrielle l'amour dont il était épris, et lui donna de la sorte un tel opinion de sa vertu et de son cœur, que le duc résolut de récompenser d'un seul coup ces deux êtres si parfaits, que le hasard avait réunis. Me d'Épouettes ne connaissait intimement que M. de Sorcy; excepté lui, tous les hommes qu'elle recevait avaient l'âge de son mari, sans ses agréments. Instinctivement la jeunesse se rapproche. Le duc l'interrogea et lui dans sa préférence, sinon une affection, du moins une défiance pour son protégé; il ne lui en fallut pas davantage. Le souvenir du service qu'il devait au père, son estime pour le fils, lui dictèrent un testament par lequel la duchesse était prise d'Épouettes. M. de Sorcy, sans cependant en faire une condition. En cas de refus, elle devait lui remettre une somme assez considérable comme dédommagement. Ce legs, dicté par la reconnaissance, ne diminuait que faiblement la part de Mme d'Épouettes, et était pris presque en entier sur celle de ses neveux. Peu de temps après ce testament, ignoré de

—Et qui vous apprécie mieux que moi, mon cher cousin? —Oui, mon enfant, vous êtes seule en ce monde; vous n'avez d'autre avenir que celui que je dois vous créer. Je vous donnerai une dot; mais j'ai des neveux, et je n'oserai pas les déshériter pour vous; et je ne voudrais pas que votre renommée en pourrait souffrir. Si vous devenez duchesse d'Épouettes, cela est tout simple. Je ne vous gênerai pas longtemps et lorsque je n'y serai plus, avec votre titre et mon héritage, vous choisirez qui vous plaira. D'ici à ce moment, nos relations seront les mêmes. Je ne sais plus ce que c'est que l'amour, je n'en exigerai jamais de vous; après comme avant, vous serez ma fille: ce vous convient-il? —J'accepte, répondit-elle en lui tendant la main, à une seule condition: c'est que messieurs vos neveux n'aient point à souffrir de ce mariage, que vous leur conserviez leurs droits; je n'en retiens qu'un seul, celui de vous dévouer ma vie et de me prodiguer tous les soins que votre position réclame. A mon tour je vous demanderai: Cela vous convient-il? —Vous êtes un ange! et je voudrais être roi, afin de vous offrir ma couronne. Un mois après étaient mariés. La jeune duchesse fut présentée à Versailles; elle obtint tous les suffrages, car on ne pouvait être spirituelle et plus séduisante. L'ancien ne lui tourna pas la tête. Elle exigea de son mari qu'il la reconduirait au château d'Épouettes, ou elle avait vécu jusqu'à ce temps avec sa gouvernante. —Monsieur, lui dit-elle, vous n'aimez plus le monde, et moi, je ne l'aime pas encore: pour quoi donc éveiller chez moi un goût que vous n'avez plus? Je n'ai pas assez d'amour propre pour me croire invulnérable aux dangers qu'on m'y recontra, le moindre est la colonnie, et je ne veux pas qu'une souillure s'attache à ce nom que j'ai reçu de vous. Restons dans nos terres; nous y sommes heureux, et nous en faisons beaucoup; n'est-ce pas la plus enviable de toutes les destinées? Le vicomte ne put se soustraire à cette raison précoce, et il accepta la proposition de Gabrielle. Ils vécurent de la sorte quelques années recevant leurs amis, tenant un grand état, et ne laissant pas la moindre prise à la médisance. Le vicomte de Sorcy présentait sa fille à M. d'Épouettes, et ce jeune homme le séduisit comme il avait déjà séduit M. de Sombreuil. Il s'empara de l'esprit du duc par une adroite flatterie, dignité sous un masque de timidité et de défiance de lui-même. Il devint passionnément épris de la duchesse; et par un calcul hardi, eut son mari même qu'il choisit pour confident. Il exalta sans cesse au vieillard son amour respectueux et enthousiaste; il lui répéta à chaque instant qu'il mourait plutôt que de laisser deviner à Gabrielle l'amour dont il était épris, et lui donna de la sorte un tel opinion de sa vertu et de son cœur, que le duc résolut de récompenser d'un seul coup ces deux êtres si parfaits, que le hasard avait réunis. Me d'Épouettes ne connaissait intimement que M. de Sorcy; excepté lui, tous les hommes qu'elle recevait avaient l'âge de son mari, sans ses agréments. Instinctivement la jeunesse se rapproche. Le duc l'interrogea et lui dans sa préférence, sinon une affection, du moins une défiance pour son protégé; il ne lui en fallut pas davantage. Le souvenir du service qu'il devait au père, son estime pour le fils, lui dictèrent un testament par lequel la duchesse était prise d'Épouettes. M. de Sorcy, sans cependant en faire une condition. En cas de refus, elle devait lui remettre une somme assez considérable comme dédommagement. Ce legs, dicté par la reconnaissance, ne diminuait que faiblement la part de Mme d'Épouettes, et était pris presque en entier sur celle de ses neveux. Peu de temps après ce testament, ignoré de

(A continuer.)

(A continuer.)

(A continuer.)

(A continuer.)

(A continuer.)

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

L'ASSISTANT-TRÉSORIER DE LA CITÉ.—M. Boomer est venu à Québec et a donné son témoignage hier devant le bureau des Réviseurs.

CONCOURS.—Nous signalons au public une funèbre coïncidence. Trois typographes ont laissé leur casse presque ensemble: hier MM. John Donaghue et Aldolphe Jacques, et cette après-midi à deux heures, M. John Glavin. Tous trois ont succombé à la phylthèse pulmonaire.

PRISON DE QUÉBEC.—Il y a actuellement 153 délinquants dans la prison commune; sur ce nombre, 67 appartiennent au sexe non barbu et 6 sont des enfants.

COUR DE POLICE.—Jean Raymond, convaincu de s'être approprié une bouteille de brandy et un flacon de gin, la propriété de Pierre Patoin, est condamné à 5 jours de prison.

Le terme de la Cour des Sessions s'est ouvert hier et a été clos aussitôt. Il n'y avait pas un seul prisonnier sur l'échec.

Suivant l'ancien usage, le shérif a présenté une paire de gants blancs au président de la Cour.

COUR DE RÉPONSE.—Elizbeth Tracey, ivre après avoir pris une potion diaboliquement alcoolique, est néanmoins absoute.

Louis Talbot, sur un aveu volontaire, est incarcérée pour 6 semaines.

Timothée Chagny, cultivateur, vendant de l'avoine par les rues est accusé par un agent de police qui lui demande son permis. Timothée a oublié d'aller rendre visite à ce sujet au clerc du marché. Cet oubli lui vaut \$1 d'amende et les frais.

Pierre Rousseau, pour avoir acheté l'avoine de Timothée, \$1 et les frais.

—Le calebrou, cet enfant d'un autre âge, proteste par ci par là contre le dédain du siècle. On lit sur une des constructions légères qu'on élève en ce moment au clos Saint-Lazare: «Le plus petit café du monde, 100 (cents) billards.»

—Garçon, remportez votre saumon; nous ne saurions sympathiser ensemble, il est beaucoup trop avancé pour moi.

—Monsieur m'étonne! un si beau saumon, plus gros qu'un esturgeon. Depuis trois jours personne ne s'en plaint.

—Le duc de Richelieu (le fameux, celui de Port Mahon), étant gouverneur de Bordeaux, faisait un jour l'éloge d'une grappe de raisin: —C'est du muscat, n'est-il pas vrai? demanda-t-il au propriétaire de la treille.

—Je n'en sais rien, monseigneur, répondit le Gascon: attendu que je viens seulement de l'inventer, je ne l'ai pas encore classé.

—On nous envoie de Lyon un mot qui peint assez exactement l'esprit commercial de quelques habitants.

A propos du bal au profit des pauvres, le directeur du théâtre, M. Carpiar, discutait avec l'architecte de la ville les statues destinées à orner la salle.

—Mettons-y les neuf muses, dit M. Carpiar.

—Mais nous avons dix piédestaux, observa l'architecte.

—Eh bien! dit triomphalement M. L., membre de la commission, il n'y a qu'à ajouter la Muse du commerce.

—Fou Bethmont était un des hommes les plus ponctuels qu'il soit possible d'imaginer. Devait-il faire un voyage, dans la crainte de manquer le train, il arrivait à la gare du chemin de fer longtemps avant l'heure fixée pour le départ.

Quelques jours avant sa mort, son beau frère, M. Charles Phillipon, l'entendait causer de ses affaires avec ses deux fils en homme qui s'apprête à faire son dernier voyage.

—J'ai été bien plus que toi, lui dit M. Phillipon, en renfonçant ses larmes, et j'en suis revenu. Crois-le, il n'y a rien de désespéré dans ta position.

—Mon cher ami, tu me connais, répondit en souriant Me Bethmont; je n'ai jamais manqué le convoi.

TELEGRAPHIE GENERALE.

CANADA. Paris, 3 mars.—La décoration de Charles III d'Espagne a été donnée à M. Olivier.

Le premier numéro du nouveau journal Religieux, La Concordia, dont le Père Hyacinthe est rédacteur en chef, a paru aujourd'hui.

La police poursuit activement ses recherches, touchant le prétendu complot pour assassiner l'Empereur. Toutes les personnes arrêtées jusqu'ici, en rapport avec cette affaire, sont des ouvriers.

On dit ici que le Concile oecuménique va de

HEURES DE LA MAREE HAUTE.

Table with 4 columns: Day, Mars, Matin, Soir. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Decès.

Hier midi, à Ste. For, M. François-Jacques-Adolphe Jacques, l'âge de 41 ans. Les funérailles auront lieu à Ste. Foye, lundi, le 8 du courant. Le convoi partira de la demeure de M. Toussaint Vézina, à 7 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Les journaux de Montréal, d'Ottawa et de St. Hyacinthe sont priés de reproduire.

Aujourd'hui à 2 heures, après une longue maladie, l'âge de 29 ans, M. John Glavin, Typographe, employé au Chronicle.

A Montréal, Pierre Louis Paquet, écrivain, à l'âge de 70 ans.

Revue Financière et Commerciale.

Samedi, 2 avril 1870. Montant perçu à la Douane de Québec, le 1er du courant, \$217.34.

Londres, 1 avril. Sont arrivés 5-20's '62, 91; 65 vigne, 90; 67, 89; 10-40's '87. Actions—E.R. 217, Illinois Central 114. A & G W 21.

Liverpool, 1er avril. Bi-zéro de l'ouest 7s. 11d. 1/2. Les recettes pour les trois derniers jours ont été de 19,000 qrs, parmi lesquelles 7,500 sont de Etats-Unis. Fleur 19s. 9d. Mais 28s. Saindoux tranquille et ferme.

MARCHES DE NEW-YORK.

Or fermé à 2 heures p. m., à 111 1/2. Echange St. Coton se vendant à 2 1/2 pour Middling Uplands. Marché à fret calmé—aujourd'hui: recettes 7,000 qrs; ventes, 6,000 qrs. à 4.50 et 6.00 pour superficie de l'Etat et de l'ouest; 4.50 à 5.45 pour commune à extra choisie de l'Etat et l'ouest. Fleur de seigle tranquille à 4.25 et 5.10. Blé ferme calme et languissant; recettes 79,000 mts.



Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, 1er Déc. 1868.

Table with columns: Dcs., MALLS., Cloture., A. M. P. M. listing shipping routes to Ontario, Québec, Malles Locales, Province Maritime, États-Unis, Indes Occidentales, Grande Bretagne, Tabacs, Marinades et Sauces, Salsepareille.

SUCCESSION DE FEU F. LAVOIE, ECR., \$25,000

MARCHANDISES A ETRE VENDUES EN GROS ET EN DÉTAIL. ENORME REDUCTION.

AVIS COMMUNAUTES, MARCHANDS ET AUX FAMILLES

FEU F. LAVOIE, Ecuier, RUE DU PONT, ST. ROCH, PAR L'ACQUEREUR.

IRENE FORTIN

VENTE A BON MARCHÉ D'ARTICLES D'ÉPICERIES

VINS, Brandy, Gin, Thé Vert, Noix et Japon, Homards, Sardines, Huîtres en Canistres, Essence de Bouff, Morue Fumée, Morue Fraîche, Baisins et Corinthes, Fromages Anglais et Américains, Marinades de différentes marques, Tabac Turc et autres qualités, Cigares, Bière de Bowtell livrée à domicile aux prix de la Brasserie, enfin une quantité considérable d'autres articles, tous de premier choix et de meilleure qualité.

H. A. PARÉ, BAZAR.

UN GRAND BAZAR pour aider à l'exécution de certains travaux urgents dans l'Église de St. Sauveur devant avoir lieu au commencement de SEPTEMBRE prochain. Les Dames dont les noms suivent et autres portant une recommandation à cet effet, recevront avec la plus vive reconnaissance tout don qu'on voudra bien leur faire en faveur de cette bonne œuvre.

Nouvelle Musique pour Piano, MAGNIFIQUES SOLOS.

Le Chant du Braconnier, par Théo Ritter. Salut à Pesth, par Kowalski. Morte, par Gottschalk. En avant, par Forbes. Invitation au Galop, par Boudel. Ventre à Terre, Galop de Bravoure, par Kowalski. Un rêve d'été, par Juché.

Estacades et Quai à Louer.

LES ESTACADES commodes et sûres, situées au côté de la Rivière St. Charles, au pied de la Rue Grant, St. Roch.

SIROP ET MELASSE.

TONNES de Sirop brillant des Barbades. " Mi-sucée brillante Clarifiée. Sirop Jaune Doré No. 1, en Barils.

EAU DE FLORIDE.

CAISSES d'Eau de Floride de Lanman & Kempt, d'une douzaine chaque.

PAIN KILLER.

BAZAR SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LADY YOUNG POUR venir en aide au Couvent en construction des Dames Jésus-Marie près de Spencer Wood. Ce Bazar aura lieu à la fin de Mai ou au commencement de Juin. Les jours en seront fixés plus tard. Les dames suivantes tiendront des tables et recevront tous les objets qu'on voudra bien leur adresser.

Sucres Brillants. BOUCAUTS de Sucre extra brillant de Demerara, Cuba et des Barbades.

ELZEARDERY, AVOCAT, No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE.

HOMÉOPATHIE. Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).



M. G. SEIFERT, UN NOUVEL ASSORTIMENT DES OMBRES.

LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LOGGONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie. MONTÉS EN OR, EN ARGENT, EN ÉCAILLE ET EN ACIER.

LE GRAND DESIDERATUM, LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE

LES maîtres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE, qui peut se placer dans n'importe quel endroit et n'occupe seulement qu'un demi-pouce quand on ne s'en sert pas, et peut se transformer à volonté en Canapé, en lit d'enfant. Prix \$2.50 et au-dessus.



J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre.

A reçu le PREMIER, le plus HAUT et le SEUL PRIX accordé aux MACHINES À COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal. N. B. — Il possède une expérience pratique de dix-huit années dans la Manufacture des Machines à Coudre.

MACHINES à COUDRE de Première Classe. Il a constamment en mains : MACHINES à COUDRE DE SINGER à l'usage des Familles, différents modèles. MACHINES à COUDRE DE SINGER No. 2. MACHINES DE HOWE, A, B, C. MACHINES à COUDRE ETRA (ne faisant pas de bruit) A, B, C. MACHINES à COUDRE FLORENCE, action réversible, différents modèles. MOULINS à NAVETTE, prix \$30.00. NOUVELLE MACHINE à COUDRE elliptique à l'usage des Familles, Prix, 23.00. MOULINS à COUDRE BUTTON-HOLE. MOULINS à FIL CIRÉ, A, B, C. MOULINS à CHAUSURES. FOURNITURES de MOULINS à COUDRE. On apprend aux Dames le maniement de ces machines.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL.

CONFECTIONNÉES des CEINTURES et COU-ROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, BESOINS et TAM-PONS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT, No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

PRESSES A VAPEUR.

Le Propriétaire du Journal L'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que :

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES

CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS

POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMMES,

FACTUMS,

Etc., Etc.

LIVRES BROCHURES,

Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ! DEMENAGEMENT DANS LE COURS DE JUIN PROCHAIN. No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH. No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH. MONTMINY & BRUNET

ANNONCE à leurs amis et au public, qu'ils transporteront leur établissement dans la Rue St. Joseph en face du Presbytère de St. Roch, dans le cours du mois de Juin prochain. En conséquence ils annoncent la mise en vente sous réserve de tout leur fonds de commerce à une immense réduction, afin de le diminuer autant que possible avant le déménagement.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "UNION COMMERCIALE" DE LONDRES. CAPITAL \$12,500,000.00. Montant déposé comme garantie entre les mains du Gouvernement \$150,956.00

AGENTS POUR LA PUISSANCE. MORLAND, WATSON & Cie, BUREAU A LEVIS, RUE WOLFE, No. 33. B. MARQUETTE, Agent.

PHARMACIE NOTRE-DAME DE LEVIS. L'Événement recommande ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et lui informe qu'il continuera, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais en une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de :

Drugs fraîches, Médecines patentes, Français et Anglaises, Bois de Teinture et tous autres articles pour teinture, Parfumeries Françaises Anglaises, Brosses à dents, Brosses à ongles, Peignes fins enivoire, Peignes en caoutchouc, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Savon de fantaisie, Brosses à cheveux, Brosses à hardes, Peignes de corne, ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE

Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie et de Champs, savoir :

Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes rouge-sang, Carottes longues orange, Carottes hâtives, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombres Anglais, Concombres Canadiens, Courtilles, Cressons trisés, Cornichons, Céleri blanc, Bled-Inde, Persil Anglais, Persil Canadien, Poireaux Anglais, Gros Panais, Raves longues rouges, Raves rondes rouges, Raves noires, Vegetable marrow, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Foin, Cerfeuil, Choux d'été, Choux d'hiver, Choux de Denis, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux frisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves rameses, Laitue blanche pommée, Melons brochés, Pois de jardins, Navets jaunes d'Herben, Navets jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs hâtifs, Gros Oignons rouges, Sauge, Sariette, Salsifis, Talac, Tomates, Graines de Tréfle, rouge et blanc.

ALFRED GIROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL.

LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST. THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc., par M. l'abbé Drioux, 15 vols., 8 in. jolie reliure, \$30.00. LE MÉME ŒUVRE tout en français, 8 vols., 8 in. reliés, \$15.00. LA THÉOLOGIE AFFECTIVE ou ST. THOMAS, en méditation, par L. Bail, 5 vols., 8 in. \$9.50. THÉOLOGIE DU CATECHISTE, doctrine et vie chrétienne par M. l'abbé Leclercq, 2 vols., 12 in. reliés, \$2.25. LA VIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST MÉDITÉE pour tous les jours de l'année et appliquée à l'État religieux, 2 vols., 12 in. \$2.25. COURS DE CONFÉRENCES SUR LA RELIGION le plus complet, le plus suivi et le plus neuf sous tous les rapports, etc., par M. l'abbé Roux, 3 vols., 12 in., \$3.50. CONSOLATIONS par le R. P. A. Lefebvre, 1, 12 in. relié, \$1.00. LES CONSEILS DE LA SAGESSE ou recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, 1 vol. 12 in. relié, 75 cts. ŒUVRES PASTORALES DE MONSIEUR GUIBERT, Archevêque de Tours, 2 vols., 8 in. reliés, \$3.75. LA LYRE ANGLIQUE, Cantiques nouveaux offert aux maisons d'éducation, paroles de R. P. Justin, Et chevery Musique et accompagnement de M. Nicolas Bonquet, 1 vol. 8 in. relié, \$3.75.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, No. 35, RUE STE. ANNE, HAUTE-VILLE, No. 12, RUE CRAIG, (DU PONT), ST. ROCH DE QUÉBEC.